



# FORMATION AU TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS

« Enregistré sous le numéro 5329PO161 29  
auprès du préfet de la région Bretagne »

## Contact

Lorraine BACK  
Secrétaire formation continue  
contact@ifps-quimper.fr  
Tél : 02 98 98 66 82  
Poste 68 90

## Lieu de formation

Quimper

## Calendrier

nous consulter

## Coût de la formation

Adhérent GIP  
240 €/participant  
2400 €/groupe (10 à 12 agents)  
soit 80 €/jour/participant

Non adhérent GIP  
270 €/participant  
2700 €/groupe (10 à 12 agents)  
soit 90 €/jour/participant

## Objectifs

Permettre aux professionnels identifiés comme tuteurs d'accompagner les élèves aides-soignants dans leur construction selon le référentiel de formation (arrêté du 22 octobre 2005 modifié et ses annexes).

## Objectifs opérationnels

- ⇒ Connaître les différents cursus de formation, les référentiels de compétences et d'activités
- ⇒ Définir et comprendre le rôle de chaque acteur (maître de stage, tuteur, professionnel de proximité, formateur référent)
- ⇒ Assurer la complémentarité de chaque intervenant, coordonner leurs actions
- ⇒ Acquérir une démarche pédagogique
- ⇒ Animer des séances de pratiques professionnelles en situation de travail
- ⇒ Evaluer la progression des élèves dans l'évaluation des compétences

## Public

Professionnels en position de tuteurs de stage

## Durée

3 jours soit 21 heures de formation

## Intervenants

Cadres de santé formateur IFPS

## Modalités pédagogiques

- ⇒ Apports théoriques interactifs
- ⇒ Supports pédagogiques
- ⇒ Analyses de situations pratiques

## Programme

### Nombre de stagiaires

Minimum 8 participants  
Maximum 12 participants

L'IFPS se réserve le droit  
d'annuler la session de formation  
en cas de nombre de  
participants < à 8

### Validation

Attestation de suivi  
de l'intégralité  
de la formation

## Les grands axes du nouveau référentiel de formation

- ⇒ Les différents parcours de formation
  - ◇ Les passerelles
  - ◇ Les bacs professionnels
  - ◇ La validation des acquis de l'expérience
  
- ⇒ Les nouvelles modalités de parcours de formation
  - ◇ Les blocs de compétence
  - ◇ Les situations emblématiques
  - ◇ Les différents interlocuteurs (professionnel de proximité, tuteurs, maîtres de stage)
  - ◇ Une logique de compétence vers la professionnalisation
  - ◇ La place du stage

## Comment construire une démarche de tutorat

- ⇒ Identifier et clarifier les expériences d'encadrement
- ⇒ Repérer les compétences à développer
- ⇒ Savoir développer une posture réflexive ou d'accompagnement
- ⇒ Animer des séquences de travail sur les situations de soins présentées par les élèves aides-soignants
- ⇒ Savoir analyser les situations de soins et faire émerger les problématiques
- ⇒ Acquérir une démarche pédagogique

## Savoir évaluer la progression des élèves dans l'acquisition des compétences

- ⇒ Animer des séances de pratiques professionnelles en situation de travail
- ⇒ Savoir évaluer les éléments de la compétence et la progression des élèves
- ⇒ Mettre en œuvre une analyse des pratiques
- ⇒ Comprendre la logique du portfolio

## 1/2 Journée "évaluation"

peut être proposée à 12 ou 18 mois après la formation